



Siège social : Université Paris-Diderot Paris 7
UFR EILA, bâtiment Olympe de Gouges
case n°7002, 5 rue Thomas Mann
75205 Paris Cedex 13

Adresse postale : Aude GREZKA, Secrétaire générale de l'ASL,
LDI/Université Paris 13
99 avenue Jean-Baptiste Clément
F-93430 Villetaneuse

Compte rendu de l'Assemblée générale ordinaire de l'ASL

tenue le 27 janvier 2017

dans la Salle V de la Sorbonne

L'assemblée générale commence à 17h55, après une table-ronde animé par Alain RABATEL sur « La place des sciences du langage dans la formation des enseignants (primaire, secondaire, FLE-S) : états des lieux et perspectives » avec les interventions de Jean-Louis CHISS, Jacques DAVID, Caroline MASSERON et Sylvie PLANE.

Vingt-deux adhérents à jour de leur adhésion 2016 et six procurations sont comptabilisés au début de l'AG, soit **vingt-huit voix exprimées**.

Après quelques mots de bienvenue, Alain RABATEL, Président de l'ASL, expose le rapport moral en passant en revue les différentes tâches que le bureau a accomplies durant son mandat.

Rapport moral du Bureau de l'ASL au titre de l'année 2016

Cher/es collègues, cher/es ami/es,

Je présente ce rapport moral au nom du Bureau (Aude Grezka, Malory Leclère, Malika Temmar, Guy Achard-Bayle et moi-même), auquel j'associe les collègues membres du Bureau élargi (Charlotte Danino, Maximilien Guérin, Christine Jacquet-Pfau, Marina Krylyschin, Isabelle Laborde-Milaa, Jean-

Marc Leblanc, Alise Lehmann, Mahfoud Mahtout, Fadila Taleb) qui nous ont aidés tout au long de l'année écoulée. Je vais lister ci-dessous les principales tâches auxquelles les uns et les autres nous sommes consacrés en 2016.

1. Buscila. *Buscila, Bulletin d'information en Sciences du Langage*, va poursuivre ses adaptations en révisant d'abord la rubrique colloque, qui sera supprimée du *Buscila*, mais restera sur le site. En effet, il est apparu que, vu la multiplicité des sites qui annoncent les colloques, vu l'accélération du rythme de travail, le rythme quadrimestriel de *Buscila* rendait la rubrique Colloques sans grande pertinence. Je remercie Mahfoud Mahtout et Fadila Taleb qui se sont occupés de cette rubrique. Merci à eux pour le travail effectué. Mahfoud Mahtout a demandé à être relevé de cette tâche. Quant à Fadila Taleb, elle a accepté de poursuivre ce travail, et elle le fera avec une de ses camarades doctorante de Rouen, Malgorzata Jaskula.

Comme nous ne voulons pas donner l'image d'une association qui évolue seulement en supprimant l'existant, nous avons décidé que *Buscila* s'ouvrirait à une nouvelle rubrique consacrée aux jeunes chercheurs et docteurs.

Nous publions les annonces de publication qui nous parviennent de nos collègues ou des éditeurs sans ne retenir que les publications des seuls adhérents à l'association : la rubrique est donc conçue comme un service rendu à l'ensemble de la communauté. Je remercie Christine Jacquet-Pfau de se charger de cette rubrique.

Toujours concernant *Buscila*, je renouvelle notre appel pour nous permettre d'étoffer la rubrique « Soutenances de thèses ». Il serait bon que les directeurs de thèse et les jeunes docteurs se saisissent davantage de l'opportunité qui leur est offerte et qu'ils n'hésitent pas à contacter Malory Leclère, qui est chargée entre autres de cette rubrique.

Je remercie les collègues qui ont rédigé la nécrologie des collègues disparus.

Je rappelle que *Buscila* est réservé aux seuls adhérents. Néanmoins, conformément à une décision qui remonte à plusieurs années déjà, nous envoyons un extrait du Bulletin, avec l'éditorial et éventuellement quelques informations complémentaires, à un public plus large, en fonction des adresses dont nous disposons. De plus, les numéros anciens de *Buscila* sont disponibles dans leur intégralité sur le site, au terme d'un délai de 6 mois.

Les numéros de *Buscila* ont maintenu la montée en puissance des informations, notamment en ce qui concerne les publications et les colloques journées d'étude ou congrès.

2. Site. Depuis 2012, la refonte du site a été menée à son terme, avec un certain nombre d'ajustements et un changement d'hébergeur. Nous sommes en discussion pour améliorer le fonctionnement du site, tant pour les requêtes des usagers que pour le fonctionnement du site pour les responsables de rubriques, ainsi que pour la visibilité d'un certain nombre d'informations, notamment sur la page d'accueil. Des devis ont été demandés, des discussions sont en cours, qui devraient aboutir d'ici un mois ou deux maximum à des décisions du bureau.

3. Annuaire. Comme nous l'avons dit, l'annuaire papier a été abandonné, il représentait une charge de travail et des coûts disproportionnés par rapport au bénéfice que les adhérents pouvaient en retirer. Cette décision s'est également imposée vu la montée en puissance de la consultation des données sur l'internet, et donc la possibilité d'accéder à l'annuaire électronique. Il nous faut cependant rappeler que les adhérents devraient se saisir davantage de la possibilité de donner le lien vers leur page ou site personnel ainsi que les références de cinq de leurs principales publications (à envoyer à : site@assoc-asl.net).

4. Colloques de l'ASL.

4.1 Parution en décembre 2016 des Actes du colloque 2015 de l'ASL. L'ouvrage, publié avec une subvention de la DGLFLF, que nous remercions chaleureusement, reprend le titre du colloque, *Sciences du langage et neurosciences* (Alain Rabatel, Malika Temmar & Jean-Marc Leblanc dir.). Il est paru en décembre 2016, et disponible dans les librairies ou sur les sites de vente par correspondance depuis ce mois de janvier. Espérons qu'il trouvera un écho favorable. Trois précisions : désormais, Lambert-Lucas ne vend plus directement ses ouvrages, il est possible de les commander auprès de toutes les bonnes librairies ou sur les sites de vente de livres. Pour mieux faire connaître la collection et pour nourrir le site de l'association, nous avons mis en ligne au moins deux textes de chaque volume, ainsi que la table des matières et l'introduction. Nous avons sélectionné pour le site, concernant le volume *Sciences du langage et neurosciences*, les textes de Gabriel Bergounioux et de Frédérique Gayraud & Gilles Rode, outre l'introduction et la table des matières. Ils sont désormais sur le site, comme pour les actes antérieurs. Je rappelle enfin que les volumes des actes antérieurs (qui sont présentés sur le site de l'ASL et sur celui de Lambert-Lucas et de L'Harmattan pour le premier) sont toujours disponibles à la vente.

4.2 Préparation du futur colloque 2017 de l'ASL. Il se tiendra le 2 décembre 2017, à Paris, et traitera du thème suivant : *Les sciences du langage et la question de l'interprétation (aujourd'hui)*. Nous nous réjouissons que notre initiative ait d'ores et déjà recueilli un intérêt très soutenu de la part des collègues que nous avons sollicités. Ce qui laisse présager un colloque formidable. Nous vous informerons dès que possible du programme. Pour le moment, nous faisons notre possible (jonglant avec les disponibilités des uns et des autres) pour offrir un large panorama d'approches, qui reflète la diversité des approches théoriques comme celle, importante également, des chercheurs du champ.

4.3 Colloque des jeunes chercheurs. Le colloque initialement prévu en novembre 2016 a été repoussé à 2017 à une date qui reste à fixer, vraisemblablement en octobre 2017. Ce ne sera plus un colloque mais une journée d'étude thématique. Le thème retenu : la jurilinguistique (*forensic linguistics*) relativement peu explorée en France (comparativement à ce qui se fait dans d'autres pays).

5. Tables rondes. Je rappelle que nous avons annualisé le principe des tables rondes, qui sont filmées et disponibles sur notre site. Ce sera encore le cas de notre dernière table ronde de ce jour, *La place des Sciences du langage dans la formation des enseignants (primaire, secondaire, FLE-s) : état des lieux et perspectives*. Cette table ronde, animée par Alain RABATEL, a réuni Jean-Louis CHISS, professeur en Sciences du langage et didactique du français à l'Université Sorbonne Nouvelle Paris 3, Jacques DAVID, Maître de conférences en Sciences du langage à l'université de Cergy-Pontoise & à l'ESPE, Caroline MASSERON, professeur de Sciences du langage à l'université de Lorraine, Sylvie PLANE, Vice-Présidente du Conseil Supérieur des Programmes, Professeur émérite de Sciences du langage, EA 4509 - Université Paris-Sorbonne

6. Rencontres de l'ASL. Nous avons décidé d'organiser au plus près du terrain des rencontres de l'ASL. Ces rencontres peuvent avoir un format variable (journée ou demi-journée), être prises à l'initiative d'enseignants-chercheurs, ou de doctorants, viser des objectifs différents

(présentation/discussion de recherches en cours, de débouchés professionnels, etc.) dans un cadre qui rassemble des chercheurs et étudiants qui n'appartiennent pas nécessairement au même laboratoire ou à la même université. Une première rencontre de l'ASL s'est tenue le vendredi 20 janvier, de 15h à 18h, en Sorbonne, autour du thème **Après des études en sciences du langage, quels métiers ?** Des linguistes issus de différents champs professionnels – un représentant de la Délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF), des linguistes ou des sémiologues travaillant sur les mots et les images dans des entreprises ou dans des agences de communication (EDF, agence *Meanings*, journal *Mon Quotidien*) – ont présenté leur métier et confronté leur expérience autour du langage. Une cinquantaine de personnes, essentiellement des étudiants de diverses universités parisiennes (licence, master, doctorants) ont assisté à cette manifestation. Merci à notre collègue Béatrice TURPIN (université de Cergy-Pontoise) d'avoir organisé cette première rencontre, dont les échos ont été très positifs. Une deuxième rencontre de l'ASL devrait être organisée à Montpellier par Bertrand Verine et Souad El Fellah.

7. Actions diverses, ponctuelles. Outre notre soutien aux collègues turcs, la représentation de l'ASL à la table ronde *Mais que font donc les analystes du discours ?*, à l'université Cergy-Pontoise, le 1^{er} décembre 2016, nous avons été saisis par des collègues en retraite, professeurs émérites, de leur difficulté à faire renouveler leur éméritat. Cela concerne notamment des collègues d'Aix-Marseille, mais le problème est plus général, il concerne le fait que les décisions de renouveler l'éméritat sont de plus en plus subordonnées aux laboratoires et à leur décisions, ce qui ne manque pas de poser problèmes pour des collègues qui se trouvent en décalage avec les évolutions des axes de recherche de leur laboratoire. Il y a là un cas d'école : que faire dans ce cas)-là. Faut-il se priver de collègues actifs, publiants, parce que les liens avec les laboratoires se sont distendus ? Il y a là un dysfonctionnement dont j'avais saisi le président de l'université d'Aix-Marseille qui n'a pas répondu à notre courrier. C'est infiniment regrettable, car il ne s'agit pas d'un manque de courtoisie seulement, il s'agit d'un manque de considération inacceptable eu égard à la conception que l'on se fait d'une direction d'université soucieuse du bien commun, des personnels et du développement diversifié de la recherche, qui ne saurait se limiter à un seul moule. Nous avons attendu deux mois une réponse, le courrier sera déposé sur notre site, après notre AG. Enfin, l'ASL a fait un communiqué sur la question du prédicat (qui figure sur le site, sera envoyé aux agences qui s'occupent d'éducation et à la presse). De plus, le bureau envisage de solliciter un certain nombre de collègues pour écrire à plusieurs voix un texte sur la question. A cette fin, nous solliciterons des historiens épistémologues de la linguistique, des syntacticiens, didacticiens, etc. Il ne leur sera pas demandé de donner la position de l'ASL, bien évidemment, mais de donner des éléments de réflexion pour penser au mieux la question.

8. Bilan des adhésions. En regard de toutes ces activités, le bilan des adhésions 2016 est décevant, comme vous le verrez avec le rapport financier que présentera Malory Leclère, avec une baisse. En réalité, le chiffre des adhérents est, depuis plusieurs années, quasiment à l'identique, à l'unité près, oscillant entre un étiage les années sans colloque (c'était le cas en 2016), et une progression les années avec. Quelles que soient les explications, le chiffre est insuffisant et il faudrait l'augmenter. Mais il convient aussi de relativiser la déception en prenant en compte le vivier potentiel d'adhérents (titulaires). Rapporté à ce chiffre, il est certain que l'ASL se porte plutôt bien, et ses résultats sont très enviables comparés au ratio adhérent / vivier des syndicats ou partis politiques ! Par ailleurs, notre influence est plus large que cela, à voir les manifestations sur les réseaux. Mais là aussi, les adhérents pourraient mieux répercuter nos initiatives.

Cela dit, il faut faire mieux. Il faudrait que les adhérents, les correspondants (dont la liste serait à revoir) fassent mieux connaître l'ASL, dans leurs universités, leurs laboratoires, lors de manifestations, en s'aidant de la plaquette de présentation disponible sur le site, qui peut être téléchargée et photocopiée.

Nous ne redirons jamais assez combien il est important d'affirmer et d'afficher son appartenance à la communauté des SDL dans son ensemble et dans sa diversité. Certes, les sites des laboratoires, des équipes d'accueil, ou des établissements d'enseignement supérieur assurent à leurs membres une visibilité personnelle (qui, toutefois, cesse après la thèse ou après le départ à la retraite), mais c'est autre chose que de signifier publiquement une appartenance *professionnelle* à une communauté *professionnelle*. À l'heure des tentations aux replis sur soi ou aux logiques concurrentielles, nous voulons croire que ce point de vue sera largement partagé, par chacun, comme par les directions des laboratoires et des équipes d'accueil ou des départements de SDL.

Cela dit, un tel bilan oblige chacun à s'interroger sur ses responsabilités, et à imaginer que d'autres puissent prendre le relais. Je pense qu'après trois mandats, le besoin d'idées neuves se fait sentir, et je souhaite que d'aucuns ou d'aucunes s'imaginent prendre des responsabilités, dans le bureau, et à la tête du bureau. Je le dis très en amont pour que nous nous préparions. J'insiste d'ailleurs sur le fait que nous avons besoin de sang neuf dans beaucoup de domaines, par conséquent la question est loin de ne concerner que le président. Cela dit, ces changements doivent se faire dans le temps, et en bon ordre, pour ne pas pénaliser l'ASL.

Je donne à présent la parole à notre secrétaire générale Aude Grezka pour qu'elle procède aux débats et aux votes sur le rapport moral.

Alain Rabatel,
Président de l'ASL

Vote sur le Rapport moral : le rapport moral est adopté à l'unanimité des présents et représentés (22 présents et 6 procurations au moment du vote).

Rapport financier

La trésorière, Malory Leclère, présente le bilan financier de l'exercice 2016 et le budget prévisionnel pour l'année 2017 (documents joints).

Elle commence par souligner que pour l'année 2016, le bilan financier de l'ASL est positif : nos dépenses, peu importantes durant cette période, sont inférieures aux recettes. Ce solde positif s'explique d'une part par le fait que c'est une année sans colloque, donc avec des coûts restreints en ce qui concerne les événements de l'ASL, d'autre part par le fait que nous avons bénéficié d'une subvention de la DGLFLF pour la publication des actes du colloque 2015. Les recettes restent donc supérieures aux dépenses malgré une baisse du nombre d'adhésions qui au regard des bilans des années précédentes, semble en partie s'expliquer par l'absence de colloque les années paires. Il faut également souligner que nos frais de fonctionnement (impression, frais postaux) ont été diminués par la décision prise en AG en janvier 2016, de généraliser la transmission du Buscila par mail au détriment de l'envoi postal de versions papiers.

Cette situation financière très favorable de l'ASL permet d'envisager sereinement l'année 2017 avec les événements qui la jalonnent et les actions qui seront mises en place.

A ce titre, outre les frais de fonctionnement habituel, le budget prévisionnel prévoit deux postes de dépenses principaux : d'une part le colloque programmé en novembre 2017, d'autre part le site de l'association qui nécessite des aménagements pour offrir une meilleure accessibilité et visibilité des informations pour les usagers et optimiser sa gestion et son administration par les membres du bureau.

Vote sur le bilan financier : le rapport financier est adopté à l'unanimité des présents et représentés (22 présents et 6 procurations au moment du vote).

Vote sur le budget prévisionnel : le bilan financier est adopté à l'unanimité des présents et représentés (22 présents et 6 procurations au moment du vote).

Questions diverses et discussion

Maximilien Guérin revient sur le bilan des adhésions et la visibilité de l'ASL. Il est important selon lui d'augmenter notre visibilité par le biais des réseaux sociaux. Il constate que le fait de publier des événements sur la page Facebook de l'ASL atteint significativement beaucoup de personnes. Cela n'augmente peut-être pas le nombre d'adhérent mais la visibilité et le dynamisme de l'association. L'information arrive beaucoup plus facilement. Actuellement, plus de 700 personnes suivent l'actualité de l'ASL, donc certainement plus que le site de l'ASL.

Laurent Perrin demande si les laboratoires peuvent adhérer à l'ASL. Le bureau rappelle que oui, les laboratoires peuvent cotiser mais la cotisation n'est que 40 euros. Peut-être serait-il nécessaire de l'augmenter ? Cela n'augmenterait cependant pas plus le nombre d'adhérents.

Charlotte Danino signale qu'il serait peut-être important de ne pas limiter l'ASL qu'à la section 7 et d'ouvrir les colloques ou les journées d'étude aux autres sections, comme la section 11, à laquelle elle appartient également.

Sylvie Plane demande à Alain Rabatel si le communiqué sur le prédicat a été diffusé. Le texte a été envoyé à l'AFEF et au Café pédagogique, notamment. Alain Rabatel a également proposé de solliciter des collègues sur la question du prédicat : Bernard Combettes et Bernard Colombat rédigeront chacun un texte.

La séance est levée à 18h58 et l'assemblée est conviée au traditionnel pot de l'amitié.

Paris, le 2 février 2017

Aude GREZKA
Secrétaire générale de l'ASL



BILAN FINANCIER DE L'ASL POUR 2016

BILAN FINANCIER DE L'ASL POUR 2016	Situation au 31/12/2015	Situation au 31/12/2016
Compte courant	6083,15	8334,03
Compte épargne	10610,38	10689,95
Total	16693,53	19023,98

Recettes

	2015	2016
Adhésions	151 adhérents pour 2015 4049	114 adhérents pour 2016 2953
DGLFLF		2000
Abonnement Buscila Bibliothèque	120	120
Intérêts livret bleu	94,13	79,57
Total des recettes	4263,13	5152,57

Dépenses

	2015	2016
Frais d'envoi	106,35	12,7 Courrier : 2,40 Envoi Buscila : 10,30
Pots		
Pot AG 2015	93,54	
Pot AG 2016		33,35
COLLOQUE		
Colloque 2015	898,85	152
Publication des Actes colloque	2000	2000
Achat Actes	0	0
Table ronde	158	10
Buscila (Impression)	238,84	29,86
Fournitures Papeterie	0	0
Site internet (Abt hébergeur)	69,36	0
DILA (Inscription au JO)	0	0
Frais bancaires	190,82	181,01
Frais de déplacement	400	403,2
Total des dépenses	4155,76	2822,12

Solde

	2015	2016
Dépenses	- 4155,76	- 2822,12
Recettes	+ 4263,13	+5152,57
Solde	+107,37	+ 2330,45



BUDGET PREVISIONNEL 2017

DEPENSES		RECETTES	
Buscila (3 n°)			
Impression	40	Adhésions	4000
Frais envoi	15		
Papeterie et fournitures	30		
Poste	15		
Site	2000		
Frais bancaires	200		
AG et table ronde	200		
Colloque	1100		
Publication Actes du Colloque	0		
Frais de déplacement	400		
Total	4000		4000

Bilans établis le 27 janvier 2017 pour l'ASL - Malory Leclère (Trésorière de l'ASL)